

## EDITO



Une année se termine... et sans transition, une nouvelle année commence...

Que de faits divers en 2011, dont nous nous serions bien passés... La presse locale a relayé plusieurs événements, plus ou moins heureux, qui ont défrayé la chronique locale.

Les pluies torrentielles du 03 août 2011 se sont abattues pendant plusieurs heures sur notre village, entraînant de nombreux dégâts dans les maisons d'habitation et sur les chemins d'exploitation. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle devrait permettre aux sinistrés de bénéficier d'une prise en charge partielle des dommages par leur assurance, mais hélas la voirie n'est pas assurable.

La mobilisation spontanée de la population le mardi 23 août 2011 a permis d'obtenir le retrait du projet de création d'un centre d'accueil pour réfugiés politiques ou demandeurs d'asile dans les logements vacants de la cité. Ce dossier semble définitivement clos...

Le mardi 13 décembre 2011, un feu de chaudière dans une copropriété du centre du village a été rapidement maîtrisé par nos sapeurs pompiers, mais la fuite de fioul n'a pu être totalement contenue, malgré l'intervention d'équipes spécialisées, et s'est propagée sur l'Eichel. Heureusement que dame nature a fait son œuvre par ces temps de pluie qui ont dilué la pollution résiduelle.

Et le samedi 17 décembre 2011 est survenu un événement digne des meilleurs feuilletons de série policière, de course poursuite et de fusillades... Le ban communal a servi de décors à une arrestation mouvementée d'un dangereux énergumène. Sur la route de Dehlingen, la gendarmerie a réussi à arrêter un fuyard soupçonné d'homicide en accrochant sa voiture après une course poursuite mobilisant de nombreux véhicules et un hélicoptère des forces de police.

Au-delà de ces faits divers, nous avons mené à terme d'importants travaux tels que le parking de la gare, la construction de l'atelier et l'aménagement de ses abords.

Et depuis le 11 décembre 2011, tous les trains s'arrêtent en gare d'Oermingen. N'hésitez pas à utiliser ce moyen de transport ! Je vous rappelle que nous tenons à votre disposition en mairie des badges pour accéder à l'abri vélo sécurisé. Nous sommes à une heure de Strasbourg et des TGV... et à une demi-heure de l'ICE allemand via Sarrebruck...

Mais que nous réserve la nouvelle année ? Nous avons l'ambition de poursuivre nos travaux d'embellissement avec l'aménagement de la rue de la Mairie et la création d'un rond point, agrémenté d'eau et de fleurs, pour mieux sécuriser la traversée du carrefour central.

Ce sera le Chantier de l'année 2012... Dans un contexte économique contraint, nous avons décidé de différer la réalisation du cheminement piétonnier devant relier les différents quartiers du village.

Par contre, nous envisageons l'aménagement d'une aire de jeux sur la « Colline du Hohberg » et la pose de l'éclairage public dans les nouvelles rues du lotissement. Les travaux de renaturation de l'Eichel démarreront également à l'automne...

Nous serons à vos côtés pour écrire une nouvelle page de l'histoire locale...

Le Maire,  
Simon SCHMIDT'

# ETAT-CIVIL

4<sup>ème</sup> trimestre 2011

## Naissances :

### **VILHEM Nathaël,**

Né le 13 septembre 2011 à Sarreguemines, fils de VILHEM Michaël et de BUDA Stéphanie, demeurant 40, rue des Lilas.

### **DEHLINGER Léo,**

Né le 18 septembre 2011 à Sarreguemines, fils de DEHLINGER Vincent et de DEHLINGER Carine, demeurant 10, rue du Muguet.

### **HAOUHAMDI Nino,**

Né le 17 octobre 2011 à Sarreguemines, fils de HAOUHAMDI Hakim et de HENTZGEN Anne, demeurant 20, rue du Stade.



## Mariage :

Le 4 novembre 2011  
à Oermingen

**Charles LOHMANN  
&  
Mireille GROSS**



## Décès :

### **Mme KIEFER née SCHMITT Hélène,**

70 ans, décédée le 19 septembre 2011 à Saverne, ayant demeuré 4, rue du Moulin.

### **Mme HERTZOG née THIERRY Marie,**

79 ans, décédée le 9 octobre 2011 à Saverne, ayant demeuré 6, rue de la Gare.

## LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES

Mme GERSCHHEIMER  
née BLOESING Frieda

85 ans,  
le 24 octobre 2011



Mme PFERSCH  
Née KIRCH Marie-Thérèse

85 ans,  
le 2 décembre 2011

Mme MULLER  
Née PFERSCH Georgette

80 ans,  
le 15 décembre 2011



Mme BELLOTT  
Née MULLER Marie Rose

80 ans,  
Le 31 décembre 2011

# Anniversaires



Mme ALTMAYER Mathilde, 80 ans



M. GUERRERO Jean, 80 ans

JANVIER 2012	
94 ans	Mme Frat née Bellott Armande le 25.01.1918
88 ans	Mme Bauer née Lerbscher Joséphine le 25.01.1924
83 ans	M. Gapp Edmond né le 06.01.1929
80 ans	Mme Altmeyer née Schmitt Mathilde le 10.01.1932
80 ans	M. Guerrero Jean né le 12.01.1932
79 ans	M. Meyer Raymond né le 05.01.1933
77 ans	Mme Schmitt née Jung Alice le 05.01.1935
76 ans	M. Kappes Norbert né le 21.01.1936
74 ans	M. Trimborn Marcel né le 14.01.1938
73 ans	Mme Schmitt née Borner Solange le 12.01.1939
72 ans	Mme Bachmann née Becker Céline le 08.01.1940
70 ans	Mme Kiefer née Murer Hermine le 08.01.1942
70 ans	M. Breuer Fritz né le 19.01.1942

FEVRIER 2012	
90 ans	Mme Weinstein née Weidmann Albertine le 22.02.1922
85 ans	Mme Stutzmann née Bach Emilie le 09.02.1927
81 ans	M. Helmstetter Erwin né le 01.02.1931
81 ans	M. Schmitt Emile né le 03.02.1931
80 ans	M. Nehlig Henri né le 03.02.1932
80 ans	Mme Nehlig née Dahlet Denise le 15.02.1932
79 ans	Mme Guerrero née Mira Yvonne le 08.02.1933
79 ans	Mme Debes née Jung Marie le 23.02.1933
78 ans	M. Dahlet Emile né le 15.02.1934
78 ans	Mme Kappes née Bauer Mathilde le 20.02.1934
77 ans	Mme Weber née Loudig Marie-Antoinette le 24.02.1935
76 ans	Mme Semler née Dorckel Nicole le 12.02.1936
75 ans	Mme Guerlach née Dorckel Georgette le 04.02.1937
74 ans	M. Kolb Robert né le 22.02.1938
73 ans	Mme Forthoffer née Debes Marie le 03.02.1939
73 ans	Mme Klein née Gurtner Marie-Thérèse le 19.02.1939
71 ans	Mme Bauer née Lehnert Lucie le 13.02.1941
70 ans	Mme Schnepf née Ehrhardt Jeanne le 03.02.1942



M. NEHLIG Henri et son épouse  
née DAHLET Denise, 80 ans



Mme STUTZMANN Emilie, 85 ans



Mme EHRHARDT Lydia  
80 ans

MARS 2012	
91 ans	Mme Lang née Kiefer Lucie le 10.03.1921
84 ans	Mme Dintinger née Semler Albertine le 21.03.1928
80 ans	Mme Ehrhardt née Martzloff Lydia le 28.03.1932
79 ans	M. Weber Pierre né le 03.03.1933
76 ans	Mme Geisler née Kappes Hedwige le 04.03.1936
76 ans	M. Jung Martial né le 14.03.1936
76 ans	Mme Muller née Bour Eugénie le 28.03.1936
74 ans	M. Lehnert Gérard né le 18.03.1938

## MOUVEMENTS DE LA POPULATION

### Ont quitté la commune :

M. SCHWARTZ Christophe Melle CHARLES Alexandra	Pour SCHOPPERTEN
M. SANCHEZ Fabrice et Melle ZARBO Cindy	Pour KESKASTEL
Melle BERRON Caroline	Pour HAGUENAU

### Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune :

M. SCHREINER Camille et sa fille Mme SERRIER Catherine	26, rue des Romains
M. MULLER Matthieu	20, rue du Stade
M. REEB Pascal	9, rue des Alliés
M. BIEBER Mathieu et Melle BACH Aurélie	35, rue du Muguet
M. ENGLER Alexandre et Melle KOENIGSECKER Morgane	21, rue des Alliés
M. SCHMISSER Stéphane	1, rue de Herbitzheim

## RETROSPECTIVES DE L'ANNEE 2011

Durant l'année 2011, la commune d'Oermingen a enregistré dans les registres de l'état-civil :

- Naissances : 8
- Mariages : 6
- Décès : 10



*Le maire,*

*Les adjoints,*

*Les membres du conseil  
municipal,*

*Le personnel communal,*

*Vous souhaitent une excellente  
année 2012...*

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 SEPTEMBRE 2011

**Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;**

### **Présents :**

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - DEBES Martial, Adjoint ;  
Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. FREYMANN Jean-Marie  
- KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT  
Fabien.

Absents excusés :

MM. DAHLET Gilbert et HERRMANN Arsène ayant donné pouvoir respectivement à MM.  
FREYMANN Jean-Marie et SCHMIDT Simon.

### **1. Retrait du projet de logements pour demandeurs d'asile**

Monsieur le maire rappelle l'historique du projet de réhabilitation de logements de la Cité afin de pouvoir accueillir et loger des familles de demandeurs d'asile ou de réfugiés politiques.

Il commente les échanges de la réunion de concertation du 02 septembre 2011, qui s'est tenue à la sous-préfecture de Saverne en présence du sous-préfet en charge du dossier et du président régional de la Croix Rouge Française.

Les porteurs du projet ont pris acte de la mobilisation de la population et de la pétition signée par 80 % des habitants majeurs de la commune.



Vu la sensibilité de ce projet de réhabilitation des logements de la cité,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confirmer son opposition au projet de création ou d'aménagement de logements d'accueil pour demandeurs d'asile sur son territoire et de maintenir sa demande de retrait définitif de cette opération.

### **2. Gestion des badges de l'abri vélo**

Le conseil municipal décide de créer une régie de recettes pour la gestion des badges de l'abri vélo de la gare avec effet du 15 septembre 2011.



### **3. Travaux d'exploitation en forêt**

Le conseil municipal approuve :

- le programme des travaux d'exploitation présenté par l'ONF en forêt communale pour l'exercice 2012 ;

- l'état prévisionnel des coupes pour un montant de recettes brutes estimées à 71.620,- € HT, pour un volume de 1 853 m<sup>3</sup>, et de dépenses d'exploitation estimées à 36.630,- € hors frais de gestion et autres honoraires.



- **Dossier de M. LEISMANN Bernard**

M. LEISMANN Bernard obtient, pour les travaux de rénovation des façades de sa maison sis 2, rue des Roses une aide financière de 670,56 €.



#### 4. Indemnité de conseil du comptable

Un changement de comptable étant à intervenir au 1<sup>er</sup> octobre 2011, le conseil municipal décide de :

- Accorder l'indemnité de conseil, calculée sur la base du barème en vigueur, au taux de 100 % par an, à Monsieur François MATHIS, receveur de la commune à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

#### 5. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

- **Dossier de M. NEHLIG Willy**

M. NEHLIG Willy obtient, pour les travaux de rénovation des façades de sa maison sis 25, rue du Stade une aide financière communale de 430,53 €.



#### 6. Classements des maisons fleuries 2011

L'exploitation des fiches d'appréciation complétées par le jury, issu du conseil municipal de Keskastel et d'Oermingen, permet d'adopter le classement du concours des maisons fleuries 2011 et proposer l'attribution des différents prix.

#### 7. Taxe communale sur l'électricité

Suite aux évolutions réglementaires, mais ne souhaitant pas modifier cette taxe, le conseil municipal confirme son actuel taux de 4 %.

#### 8. Divers

- **Adhésion au SIVU forestier**

Le conseil municipal accepte la demande d'adhésion au SIVU des communes forestières de Sarre-Union et environs, émanant des communes de Berg et Thal-Drulingen.

- **Autres divers...**

Les points suivants sont évoqués :

- Distribution du bulletin communal ;
- Etat d'avancement des deux chantiers en cours : le city stade, l'atelier municipal et ses abords ;

- Conditions d'utilisation de la salle polyvalente par les élèves du lycée professionnel ;
- Réfection des portails d'accès aux anciens cimetières ;
- Sécurisation d'un enclos de la rue des Romains dont les chiens ont un comportement agressif vers les passants ;
- Utilisation de la benne à ferraille ;
- Condamnation de l'accès au terrain de pétanque par des blocs de pierre ;
- Nettoyage des rues et des toilettes suite au marché aux puces ;
- Interdiction des stands dans la rue de Herbitzheim lors du marché aux puces ;
- Durée du chantier de réfection des regards d'assainissement sur la route de Herbitzheim...

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 OCTOBRE 2011

**Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;**

### **Présents :**

MM. BLOESING Théo - HERRMANN Arsène, Adjoints ;  
Mme MICHELS Katia - MM. DAHLET Gilbert - FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie  
- KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

### **Absents excusés :**

Mme SCHMITT Marie Anne et MM. DEBES Martial - NUSSLEIN Paul ayant donné pouvoir respectivement à MM. KAPPES Jean-Marie, SCHMIDT Simon et BLOESING Théo ;  
Mme ZENSES Christa.

### **1. Rapport annuel 2010 de l'assainissement**

Le conseil municipal adopte le rapport annuel 2010 sur la qualité et le prix du service de l'assainissement. Les données sont issues du rapport annuel élaboré par les services du SDEA du Bas-Rhin.

Pour l'année 2010, les eaux usées collectées sont traitées conformément aux normes réglementaires, et les performances de traitement de la station d'épuration sont excellentes sur l'ensemble des paramètres.

communes dotées d'un plan d'occupation des sols (POS).



### **2. Instauration de la Taxe d'Aménagement**

Monsieur le maire présente la réforme de la fiscalité perçue sur les opérations d'urbanisme, qui entre en vigueur pour les demandes de permis de construire déposées après le 01 mars 2012.

Cette taxe d'aménagement remplace la taxe locale d'équipement (TLE) et l'ensemble des autres taxes et participations. Elle est instituée de plein droit dans toutes les

La taxe d'aménagement s'applique aux opérations d'aménagement et de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toutes natures soumis à un régime d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc...).

Pour garantir à la commune, une recette équivalente à celle perçue au titre de l'actuelle TLE, il faudrait appliquer un taux de TA de 2,20 %.

Le conseil municipal décide d'instituer la taxe d'aménagement au taux de 2 % sur l'ensemble du territoire communal.

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible de plein droit.

### 3. Adoption de devis

#### ▪ Portes de l'atelier municipal

Considérant la nécessité d'engager des travaux de grosses réparations des portes de l'atelier municipal de l'ancienne gare,

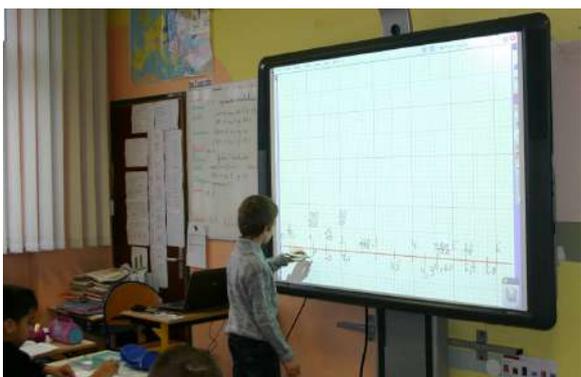
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de l'entreprise WEINSTEIN de Sarre-Union, pour un montant de 8.880,00 € HT, relatif à la fourniture et la pose de 3 portes sectionnelles à l'atelier municipal.



#### ▪ Tableau interactif pour l'école

Considérant l'incontournable évolution des nouveaux outils pédagogiques utilisés dans les écoles et des matériels informatiques,

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de la société CODRIS de Brumath pour un montant de 3.875,00 € HT, relatif à la fourniture et la pose d'un tableau interactif à l'école primaire.



#### ▪ Façonnage du bois de chauffage

Considérant l'adoption du programme 2012 des travaux d'exploitation de la forêt communale et la délibération portant recours à une entreprise pour le façonnage de 100 stères de bois de chauffage,



Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de l'entreprise MULLER Pascal d'Oermingen pour un montant unitaire de 37,- € ht par stère façonné.

### 4. Transfert de la compétence « Natura 2000 »

Le Conseil Municipal approuve le transfert à la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union la compétence : « Site NATURA 2000 Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch, le marais de Francaltroff, Bas-Rhin », qui comprend :

- La participation au comité de pilotage,
- L'élaboration et la révision du document d'objectifs,
- Le suivi de sa mise en œuvre, pour le compte du comité de pilotage.

### 5. Procédure DUP du forage de la Cité

Dans le cadre de la procédure de déclaration d'utilité publique d'une ressource en eau, et suite à la réception du rapport de l'hydrogéologue agréé définissant les périmètres de protection de la ressource en eau de la commune, les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont finalisé un projet d'arrêté préfectoral.

L'avis de l'hydrogéologue prévoit un périmètre de protection immédiate autour des deux réservoirs, qui devront être intégrés dans cet arrêté préfectoral.



Pour permettre une identification plus précise, il convient d'attribuer un nom à ce forage, actuellement dénommé « forage du centre de détention ou de la cité ».

Le conseil municipal décide de :

- Etablir des périmètres de protection immédiate autour des deux réservoirs semi-enterrés suivants :
  - × Réservoir communal (route de Herbitzheim),
  - × Réservoir de la Cité (route de Kalhausen) ;
- Attribuer au forage la dénomination « Forage du Krummrech ».

## 6. Présentation du diagnostic d'accessibilité

Monsieur le maire commente le rapport final du diagnostic d'accessibilité aux bâtiments et espaces publics, dressé par l'agence locale de la société A2CH France.



Les diverses préconisations, classées par ordre prioritaire pour respecter les contraintes réglementaires, seront intégrées dans les prochains programmes de travaux de manière échelonnée sur plusieurs exercices.

Au vu des trop importantes contraintes techniques, l'accessibilité de l'église catholique devra probablement faire l'objet d'une demande de dérogation.

Le conseil municipal en prend acte.

## 7. Divers

### • Les chantiers en cours

Les jeunes se sont déjà appropriés le nouveau city stade. Le chantier sera réceptionné dans les prochains jours, après installation du panneau relatif aux règles d'utilisation du site. L'ancien terrain de basket sera utilisé pour le stationnement.

La construction de l'atelier sera réceptionnée le mercredi 12/10/11. L'aménagement des abords est également en phase d'achèvement.

### • Acquisition de parcelles forestières

M. et Mme NEHLIG René, demeurant à HERBITZHEIM, propriétaires de parcelles du lieudit « Bockenheimerwies » et « Pistelwies » souhaitent vendre leurs 3 terrains.

Vu l'intérêt pour la collectivité d'être propriétaire et d'avoir la maîtrise foncière de l'ensemble des parcelles situées dans le périmètre ou à proximité de sa forêt,

Le conseil municipal décide d'accepter le prix de cession fixé à 30,- € TTC l'are, de prendre en charge les frais d'enregistrements et autoriser l'acquisition desdits terrains aux conditions suivantes :

Vendeurs	Superficie	Prix TTC
NEHLIG René	22,90 ares	687,00 €
NEHLIG René	21,07 ares	632,10 €
NEHLIG René	14,18 ares	425,40 €
	56,15 ares	1.744,50 €

- **Autres divers...**

Sont évoqués les points suivants :

- Invitation au vernissage de l'exposition de photos,
- Installation d'un défibrillateur à l'extérieur de la mairie,

- Vol du pressoir utilisé pour le fleurissement devant l'atelier de jus de fruits,
- Interdiction de stationner sur le parking de la gare pendant la fête foraine,
- Dégradation de bordures par les forains...

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 NOVEMBRE 2011

**Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;**

**Présents :**

MM. BLOESING Théo - HERRMANN Arsène, Adjoints ;  
Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

**Absents excusés :**

MM. NUSSLEIN Paul, DEBES Martial et DAHLET Gilbert ayant donné pouvoir respectivement à MM. BLOESING Théo, SCHMIDT Simon et FREYMANN Jean-Marie.

### 1. Maîtrise d'œuvre de la rue de la Mairie

Monsieur le maire expose le projet d'aménagement de la rue de la Mairie, comprenant l'aménagement de la voirie et l'enfouissement des réseaux sur le tronçon de l'ancien bâtiment de la poste jusqu'au carrefour central des deux routes départementales, dans la continuité de la première tranche de travaux. La création d'un rond point sera mise à l'étude ainsi que des espaces de stationnement pour les bus scolaires.



Les bureaux d'études consultés ont déposé une offre de service pour une mission complète de maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal décide de :

- Confier la mission complète de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue de la Mairie au bureau d'études Nord Est Ingénierie de Sarreguemines ;
- Accepter le taux de rémunération de cette mission de 5 %, déterminé sur la base d'un montant estimatif des travaux de 400.000,- € HT.

### 2. Déconnexions de fosses septiques

L'avant projet des travaux de déconnexion des fosses septiques et de mise en conformité des branchements particuliers au réseau d'assainissement a été élaboré par le SDEA après enquête domiciliaire.



Sur les 21 habitations enquêtées, les travaux de mise en conformité peuvent être classés en trois catégories :

- Les déconnexions de fosses septiques (12 maisons),
- La mise en conformité de branchements existants (4 maisons),
- Le raccordement au réseau (5 maisons).

Dès lors que la commune assure la maîtrise d'ouvrage déléguée, les particuliers peuvent prétendre à des aides financières de l'Agence de l'Eau (environs 660 €) et du Conseil Général (20 à 30 %), qui peuvent être complétées par une participation communale.

Des simulations financières seront affinées par habitation et présentées lors d'un prochain conseil municipal.

### 3. Travaux de renaturation de l'Eichel

Monsieur le maire présente l'avant projet des travaux de réhabilitation et de renaturation de l'Eichel et du Tiefgraben, finalisé par le bureau d'études ECODEVE de Sélestat.



L'avant projet précise la nature des travaux de restauration de ces deux cours d'eau avec le traitement de la végétation des berges et du lit (coupe d'arbres, élagage et enlèvement des embâcles), la plantation d'espèces adaptées, la consolidation des ouvrages, la continuité écologique de la rivière, la protection des berges...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Adopter l'avant projet définitif du programme, dont le chiffrage des travaux est estimé à 203.349,- € HT ;
- Valider le planning prévisionnel des opérations ;
- Solliciter les aides du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;
- Engager la procédure de déclaration d'intérêt général ;
- Faire établir les déclarations réglementaires et le dossier de la loi sur l'eau ;
- Autoriser Monsieur le maire à signer tous documents utiles.

### 4. Projet de construction des maisons « Eden »

Monsieur le maire commente l'état d'avancement du projet de construction de deux villas « EDEN », permettant d'accueillir six personnes âgées ou handicapées, sur le terrain communal de la rue des Alliés qui fera l'objet d'un acte de cession.

Le nouveau permis de construire est en cours d'instruction. Les travaux devraient démarrer au printemps 2012.

### Esquisse du projet de construction des Villas « EDEN », rue des Alliés



## 5. Fixation des tarifs 2012 du centre socioculturel

Monsieur le maire présente un projet de grille tarifaire relative à la location du centre socioculturel. Il propose de reconduire les anciens tarifs.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les tarifs 2012 du centre socioculturel selon le tableau ci-après :

	2011	2012
<b>TARIFS DE LA GRANDE SALLE</b>		
<b>Fête des membres d'associations locales - Forfait - :</b>	75,00 €	75,00 €
<b>Manifestation des associations avec entrées ou réservations payantes :</b>	75,00 €	75,00 €
- Forfait + % sur le prix d'achat des boissons vendues (obligation de présenter la facture du fournisseur)	+ 10 %	+ 10 %
<b>Fête de famille privée (banquet) d'Oermingen :</b>		
- Le week-end :	225,00 €	225,00 €
- Pour la location d'une journée uniquement :	150,00 €	150,00 €
- Pour la location d'un après-midi (enterrement...) :	75,00 €	75,00 €
<b>Fête de famille ou association, extérieure au village :</b>		
- Le week-end :	270,00 €	270,00 €
- Une journée :	180,00 €	180,00 €
<b>Activité commerciale ou Assemblée Générale :</b>		
- Forfait par jour - sans cuisine :	150,00 €	150,00 €
- Forfait par jour - avec cuisine :	200,00 €	200,00 €
<b>TARIFS DE LA SALLE DU SOUS-SOL</b>		
<b>Utilisation associative, publique ou privée :</b>		
- Le week-end - sans cuisine :	120,00 €	120,00 €
- Le week-end - avec cuisine :	180,00 €	180,00 €
- Une demie journée - sans cuisine :	30,00 €	30,00 €
- Une demie journée - avec cuisine :	45,00 €	45,00 €
- Une journée - sans cuisine :	60,00 €	60,00 €
- Une journée - avec cuisine :	90,00 €	90,00 €
<b>Associations locales :</b>		
- Fête des membres - sans cuisine - Forfait :	45,00 €	45,00 €
- Fête des membres - avec cuisine - Forfait :	75,00 €	75,00 €
- Si entrées ou réservations payantes : Forfait + 10 % sur le prix d'achat des boissons vendues (facture à produire)	+ 10 %	+ 10 %
<b>LOCATION DU MOBILIER DE LA SALLE</b>		
- Table avec 6 chaises :	4,50 €	4,50 €
- Table seule :	3,00 €	3,00 €
- Lot de 6 chaises :	2,25 €	2,25 €

Chaque association membre de l'Inter Association d'Oermingen bénéficie d'une gratuité par an.

## 6. Fixation des tarifs, loyers et redevances 2012

Monsieur le maire présente un projet de grille tarifaire relatif aux taux, redevances, loyers et concessions que le conseil municipal adopte pour 2012 :

	2011	2012
<b>A) PRODUITS FISCAUX :</b>		
- Taxe des emplacements publicitaires fixes	15.00	15.00
- Taxe sur l'électricité	4,00 %	4,00 %
- Taxe locale d'équipement / Taxe d'Aménagement	2,00 %	2,00 %
<b>B) REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS</b>		
- Redevance d'assainissement par m <sup>3</sup> HT	2.00	2.00
- Redevance de l'eau par m <sup>3</sup> HT	0.90	0.90
- Forfait semestriel HT de branchement eau	15.00	15.00
<b>C) PRODUITS DE LOCATIONS, CONCESSIONS</b>		
- Loyer 26, rue du Stade Mme GRUMBACH G.	5.526,00	Application de l'indice de référence du logement
- Loyer 24, rue du Stade Mme KLEIN J.	5.460,00	
- Loyer anc. gare 2 <sup>ème</sup> étage M. STUTZMANN C.	2.760,00	
- Loyer anc. gare 1 <sup>er</sup> étage M. SANCHEZ M.	4.140,00	
- Loyer garage de l'ancienne poste Ets LZ Bâtiment	1.204,80	
- Loyer terrains du Haehnenberg M. KIEFER J.L.	16.07	16.07
- Loyer terrains du Volgelgesang M. KIEFER B.	30.15	30.15
- Loyer terrains de la Klein Nachweid M. JOB B.	13.79	13.79
- Loyer terrains de la Stroh Wies M. PAUL C.	4.39	4,39
- Loyer terrains de Tiefbrunnenlach M. LOHMANN Ch.	27.60	27.60
- Loyer terrains en parcelle 20 M. UNGERER R.	82.00	82.00
- Concession de passage en forêt M. KELLER R.	53.10	53.10
- Concession de 15 ans pour une tombe simple	76.00	76.00
- Concession de 30 ans pour une tombe simple	152.00	152.00
- Concession de 15 ans pour une tombe double	152.00	152.00
- Concession de 30 ans pour une tombe double	304.00	304.00
- Concession perpétuelle pour une tombe simple	456.00	456.00
- Concession perpétuelle pour une tombe double	912.00	912.00
- Columbarium concession 15 ans	912.00	912.00
- Columbarium concession perpétuelle	1 824.00	1 824.00
<b>D) DROITS DIVERS</b>		
- Emplacement pour manège (exonération pour la kirb)	45.00	45.00
- Forfait annuel de stationnement	45.00	45.00
- Redevance pour occupation des sols EDF	183.00	Indice du coût de la construction
- Redevance pour occupation des sols France Télécom	656.54	
- Location de la tonne à lisier par demi-journée	25.00	30.00
<b>E) FORFAIT ET REDEVANCE DE BRANCHEMENT</b>		
- Forfait TTC de branchement A.E.P.	1 260.00	1 260.00
- Redevance TTC de branchement assainissement	1 100.00	1 100.00

	2011	2012
<b>F) PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE</b>		
- Stère de CHENE l'unité TTC	43.00	45.00
- Stère de HETRE l'unité TTC	45.00	47.00
- Stère de CHARME l'unité TTC	45.00	47.00
<b>G) PRODUIT DES CHASSES</b>		
- Lot n°1 : WAECHTER Marc	1.700,00	1.700,00
- Lot n°2 : KELHETTER René	7.825,00	7.825,00
- Lot n°3 : KELLER Richard	11.300,00	11.300,00
- Chasse réservée du Strohnhof (KELHETTER)	2.376,48	2.376,48
- Chasse réservée du Lutterbach (GRAFF)	19,19	19,19
- Chasse réservée du Langenwald (MAIER)	52,99	52,99
<b>H) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</b>		
- Carte de lecteur « Livres » pour un Adulte	3.00	3.00
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Adulte	10.00	10.00
- Carte de lecteur « Livres » pour un Enfant (-16 ans)	Gratuit	Gratuit
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Enfant	5.00	5.00
- Amende pour retard de restitution	15.00	15.00
- Caution pour les saisonniers	15.00	15.00
<b>I) ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les Ecureuils »</b>		
- Prix du repas	4.15	4.15
- Prix de référence de l'heure d'accueil	1.00	1.00

## 7. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à réaliser auprès du Crédit Mutuel une ligne de trésorerie d'un montant en capital de 50.000,- € . pour une durée d'un an au taux Euribor de 1,57 %.

## 8. Adoption de devis

- **Achat d'un ordinateur pour la mairie**

Le conseil municipal adopte le devis de la société Saverne Informatique pour un montant de 894,65 € HT.

- **Caniveau à la station d'épuration**

Le conseil municipal adopte le devis de la société LZ Bâtiment de Oermingen, relatif à la fourniture et la pose d'un caniveau à l'entrée de la station d'épuration, pour un montant total de 1.025,- € HT.

## 9. Divers...

- **Restauration du barrage du moulin**

Monsieur le maire présente l'étude de faisabilité pour la restauration de la continuité écologique de l'ouvrage du moulin, finalisée par le bureau d'études FLUVIALIS en conformité avec les orientations du SAGEECE de l'Eichel.

Les différents types d'aménagement étudiés sont :

- La réalisation d'une échancrure avec une rampe à faible pente en enrochements,
- La suppression totale du seuil (non compatible avec le droit d'eau),
- L'aménagement d'une rivière de contournement,
- La construction d'une passe à poissons à bassins successifs,
- L'aménagement d'une rampe rugueuse partiellement par enrochements de bassins successifs...

Le propriétaire de l'ouvrage étant titulaire du droit d'eau, il se réserve le droit d'utiliser la force hydraulique à des fins de production d'énergie. Cet investissement devra, le cas échéant, être réalisé en conformité avec les exigences de la loi sur l'eau.



Les travaux de restauration de la continuité écologique de cet ouvrage sont subventionnables à hauteur de 80 % par le Conseil Général du Bas-Rhin (30 %) et l'Agence de l'Eau (50 %).

Avec l'accord du propriétaire, la collectivité pourrait porter la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces travaux et solliciter une participation financière au titulaire du droit d'eau. Des discussions seront engagées dans les prochaines semaines.

Le conseil municipal en prend acte.

- **Autres divers**

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Dangerosité de chiens agressifs dans un enclos non sécurisé,
- Pose d'une main courante pour fermer les accès à l'ancien terrain de football,
- Endommagement de bordurettes par les véhicules des forains,
- Vérification de la qualité de l'enrobé posé devant l'atelier...

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 DECEMBRE 2011

**Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;**

**Présents :**

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène, Adjoints ;  
Mmes SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. DAHLET Gilbert - FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

**Absents excusés :**

M. DEBES Martial et Mme MICHELS Katia ayant donné pouvoir respectivement à MM. BLOESING Théo et KAPPES Jean-Marie.

### **1. Orientations budgétaires 2012**

Le Conseil Municipal fixe les priorités suivantes pour l'année 2012 et sollicite leur inscription au budget primitif :

- Aménagement des abords de l'atelier municipal,
- Règlement de la facture du city stade,
- Travaux de renaturation de l'Eichel,
- Sécurisation de l'accès aux cuisines du périscolaire,
- Aménagement de la rue de la Mairie et du carrefour central,
- Réfection du chemin forestier formant la limite séparative avec la forêt de Keskastel,
- Réfection de trottoirs (rue de Herbitzheim, rue de la Montée, rue du Moulin...),
- Création d'une aire de jeux au lotissement,
- Réfection du mur du cimetière,
- Aménagement de l'extrémité de la rue des Romains débouchant sur la RD 919,
- Pose de l'éclairage public au lotissement de la "Colline du Hohberg"...

## 2. Contractualisation d'un emprunt

Monsieur le maire expose que les différents investissements réalisés ces dernières semaines, à savoir la construction du city stade et l'aménagement des abords de l'atelier municipal, nécessitent le recours à un emprunt.

Après études de diverses offres de prêts, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à réaliser auprès du Crédit Mutuel un emprunt d'un montant de 100.000,- € pour une durée du prêt à 10 ans et un taux variable de 3,95 %.



## 3. Classement de la voirie communale

La longueur de la voirie classée dans le domaine public communal a été modifiée par la création de voies nouvelles, dans le lotissement « la Colline du Hohberg », d'une longueur de 575 mètres correspondants aux extensions des voies suivantes :

- Rue des Dahlias : 220 mètres,
- Rue du Muguet : 175 mètres,
- Chemin du Hohberg : 120 mètres,
- Rue de la Colline du Hohberg : 60 mètres (nouvelle route).

Ces modifications font l'objet d'une intégration dans le classement de la voirie communale.

## 4. Evaluation des risques professionnels

Monsieur le maire expose que les collectivités locales ont l'obligation de procéder à une évaluation des risques professionnels formalisés dans un Document Unique.

Le conseil municipal charge le Centre de Gestion du Bas Rhin de la coordination du groupement et de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants.

## 5. Déconnexions des fosses septiques

Monsieur le maire commente le projet des travaux de déconnexion des fosses septiques et de mise en conformité des branchements particuliers au réseau d'assainissement, élaboré par les services du SDEA après enquête domiciliaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Fixer le montant minimum restant à charge des particuliers à 20 % du montant TTC des travaux hors regard de branchement ;
- Privilégier l'objectif d'amélioration du taux de collecte par la simple déconnexion des fosses septiques existantes en prenant en charge les frais de vidange, de désinfection et de dossiers dans la limite de 970,- € ;
- Prendre en charge le coût des travaux relatifs à l'installation d'un regard en limite de propriété ;
- Fixer son taux de participation aux autres travaux à 20 % du montant TTC restant à charge après déduction des aides financières ;
- Adopter le tableau prévisionnel de financement ;
- Engager la négociation avec les propriétaires concernés ;
- Autoriser le maire à signer les conventions individuelles de financement des travaux.



## 6. Rénovation du presbytère catholique

Monsieur le maire présente la demande de participation aux travaux de remplacement des fenêtres du presbytère catholique de Herbitzheim, occupé par le curé desservant la Communauté de paroisse.

Le montant des travaux est estimé à 6.000,- €. La participation des communes membres de la Communauté de paroisse est fixée selon la clé de répartition suivante :

- ✗ Herbitzheim : 50 %
- ✗ Oermingen : 27 %
- ✗ Siltzheim : 16 %
- ✗ Voellerdingen : 7 %



Le conseil municipal décide de participer au financement des travaux de rénovation du presbytère à hauteur de 27 % calculé sur le montant des dépenses HT après déduction des subventions.

## 7. Divers...

### • Organisation de la fête des Aînés

La fête des aînés ayant lieu le dimanche 18 décembre 2011, la mise en place de la salle est prévue le vendredi soir précédent.



### ▪ Animation de la fête des aînés

Monsieur le maire précise que l'orchestre FA SI LA DANSER, représenté par Monsieur BETSCH Pascal, animera la fête des aînés organisée par la commune en date du 18 décembre 2011.

Le conseil municipal décide de verser une somme de 250,- € à M. BETSCH. pour l'animation de la fête précitée.

### • Concours des maisons illuminées

Le jury des maisons illuminées passera dans les rues du village le mardi 20 décembre 2011 à partir de 19 heures pour arrêter le classement du concours 2011.

Sont désignés membres du jury :  
SCHMIDT Simon, HERRMANN Arsène,  
FREYMANN Jean-Marie et KIRSCH Jean-Paul,  
ainsi que 4 représentants du conseil municipal de Siltzheim.



### • Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Vérification du bon fonctionnement d'un frigo de la salle polyvalente,
- Etat des enrobés devant la porte d'entrée du 3<sup>ème</sup> garage de l'atelier municipal...

## CLASSEMENT DU CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES Année 2011

### Maisons illuminées 2011 avec jardin

Nom Prénom	Cl	Prix
BOURDIN Louis	1	75 €
BOURDIN Michel	2	75 €
FERSING Léon	3	75 €
DEHLINGER Raphaël		75 €
DEHLINGER Gaston	5	60 €
HOFFMANN Jean Pierre	6	45 €
LUDMANN Gilbert		45 €
GAPP Michel	8	30 €
KIEFER Benoit	9	30 €
BUCK Jacky	10	30 €
LEISMANN Bernard		30 €
ORDITZ Jean-Marie		30 €
KANY Joseph	E	20 €
DAHLET Gilbert		20 €
GEISLER Edwige		20 €
SANCHEZ Alphonse		20 €

### Maisons illuminées 2011 sans jardin

Nom Prénom	Cl	Prix
KIRSCH Jean Paul	1	75 €
LAMBERT Lucien		75 €
KLEIN Gilbert	3	75 €
GRABHERR Bernard	4	60 €
DEHLINGER Louise	5	60 €
EHRHARDT Manuel	6	45 €
MULLER Pascal		45 €
KAPPES Norbert	8	30 €
KIEFER Caroline		30 €
KLEIN Jeanine		30 €
HENGEL Chantal	E	20 €
DORCKEL Didier		20 €



## Les élèves d'une classe de l'école primaire en visite à la station d'épuration

Notre classe de CM a visité la station d'épuration du village. Nous voulions savoir où vont les eaux usées de nos maisons.

Deux spécialistes nous ont expliqué les différentes étapes de l'épuration :

- 1) Arrivée des eaux usées par les égouts.
- 2) Dégrillage : une grille retient les gros déchets (cotons-tiges, cigarettes, couches-culottes etc.).
- 3) Dégraissage, dessablage : les sables et graviers se déposent au fond, les graisses sont évacuées à la surface.
- 4) Aération (bassin biologique) : les bactéries digèrent la pollution.
- 5) Clarification : les dernières saletés sont enlevées par la décantation.
- 6) Rejet en rivière (l'Eichel).



Une station d'épuration dépollue les eaux usées. Les bactéries qui s'y développent dégradent la pollution. Il y a 5 g. de bactéries par litre.



Les eaux nettoyées vont dans un cours d'eau mais elles ne sont pas potables. Il faut une journée pour traiter une eau usée.

La station d'Oermingen traite en moyenne 210 m<sup>3</sup> d'eau par jour (jusqu' à 900 m<sup>3</sup> en cas de fortes précipitations).

Article rédigé par les élèves du CM2.



## Les animations culturelles de la bibliothèque municipale

L'équipe des bénévoles qui anime la bibliothèque municipale a proposé plusieurs manifestations au cours du dernier trimestre de l'année 2011.

Le dimanche 2 octobre, dans le prolongement des journées européennes du patrimoine, l'office de tourisme de l'Alsace-Bossue, la CCPSU et la CCAB en partenariat avec certaines municipalités proposaient différentes manifestations sur le territoire de l'Alsace-Bossue ayant pour thème "Des monuments pour demain".

Dans le cadre de cette journée, Paul Nüsslein, président de la SRAAB, avait organisé une visite guidée d'Oermingen.

Et c'est à travers les rues du village qu'il a fait découvrir à une dizaine de passionnés les richesses du bâti communal et l'histoire de la "Halle" (mairie) et des différents édifices culturels.

En partenariat avec le Conseil Général et la bibliothèque départementale, la conteuse Colette UGUEN a enchanté petits et grands avec ses contes et ses histoires tirées du folklore local, lors de la soirée du 20 octobre organisée au sous-sol de la salle polyvalente.



Le 10 Novembre, à la tombée de la nuit, St Martin et son cheval ont été accueillis par de nombreux enfants et leurs parents ainsi que d'autres habitants du village sur la place de Bersac.

A la lumière des lampions et des torches et en chantant, ils ont accompagné le saint et sa monture lors de sa traversé de la commune jusqu'à la bibliothèque où les attendaient des boissons chaudes et des « brédeles ».

A noter sur vos agendas :

- **La conférence sur l'Alsace Bossue à l'époque gallo-romaine qui aura lieu à la bibliothèque le vendredi 3 février 2012 à 20 h.**
- **Une exposition sur le thème du chocolat du 21 février au 16 mars 2012 à la bibliothèque.**

Pour info, sachez que la bibliothèque ouvre ses portes depuis la rentrée de janvier aux heures habituelles.

Paul NUSSLEIN, adjoint au maire.

## Les actualités du Football Club (FCO)

Après une saison 2010-2011 difficile en championnat et une cascade de mauvaises nouvelles notamment dues à l'annulation, par manque d'équipes participantes, de certaines manifestations, comme tout le village joue au foot ou le challenge du maire, le FCO était au creux de la vague cet été et proche du dépôt de bilan.

Après l'assemblée générale du mois de juin, certains membres du comité, sous la conduite de Buck Jacky, décidèrent que le club de football du village ne devait pas mourir.

Malgré le manque de joueurs et des difficultés financières, mais avec le soutien de quelques anciens de l'équipe 2 et l'appui de quelque jeunes du village, ainsi qu'un apport de joueurs issus du centre pénitencier, nous sommes arrivés à inscrire une équipe en pyramide B cinq jours avant la clôture des inscriptions à la ligue.



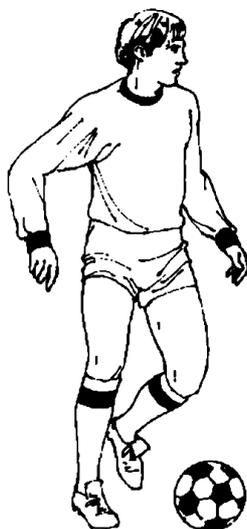
Cette équipe a connu une première partie de championnat difficile...

Mais grâce au très bon travail réalisé par leur entraîneur Cyrille Leismann et à un bon esprit de camaraderie, cette équipe n'a jamais abdicué. Leur comportement sur le terrain et dans l'adversité a été exemplaire.

Avec deux victoires et un match nul, l'équipe n'est pas bien classée dans son groupe. Mais, je suis certain que la deuxième partie de championnat sera beaucoup plus équilibrée et que nos joueurs défendront vaillamment les couleurs du club.

Je tiens à remercier les habitants du village pour leur important soutien lors de notre vente de pâtisserie. Cette opération sera reconduite au printemps 2012. A signaler que les cochonnailles du 11 novembre 2011 furent aussi une belle réussite.

Pour l'année 2012, nous essayerons d'aller de l'avant en mettant sur pied une équipe pouvant jouer en pyramide A, mais pour cela nous aurons besoin des joueurs originaires d'Oermingen, qui défendent les couleurs d'autres clubs régionaux. Sans eux, cela sera difficile.



Et pour que le club vive et ai des finances saines, nous organiserons des manifestations, notamment un déjeuner dansant et un loto au mois de mars ainsi qu'une nouveauté, la fête de la musique au stade du Hohberg au mois de juin.

Je tiens à remercier tout les anciens dirigeants du club, ainsi que toutes les personnes qui nous ont apportés leur aide cet automne. Sachez que nous comptons beaucoup sur vous pour que le FCO continue à faire partie de ces clubs sportifs qui font la richesse de l'Alsace-Bossue.

Le Président, les membres du comité et les joueurs du FCO vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012.

Le président, Buck Jacky.



## Les échos de la musique municipale

### Le banquet de la Sainte Cécile :



Le samedi 19 novembre 2011, les musiciens d'Oermingen ont retrouvé leurs homologues de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche pour leur traditionnel banquet de la Sainte Cécile.

La soirée a débuté à la salle de musique Roger Schmitt de Rohrbach-Lès-Bitche, en présence des maires d'Oermingen et de Rohrbach-Lès-Bitche.

Lors des discours, les deux présidents et les élus ont unanimement souligné la qualité des prestations musicales assurées lors de leurs différentes sorties.

### Une remise de médailles :

A cette occasion une remise de médailles a eu lieu, les musiciens honorés sont :

#### 1. Groupement des fédérations de musicales de Lorraine :

- Médailles d'encouragement pour 5 années :  
Camille Schneider  
Chloé Schneider  
Benjamin Karmann
- Médailles d'encouragement pour 15 années :  
Anne-Catherine Piro.

#### 2. Confédération musicale de France :

- Médailles de bronze pour 20 années :  
Thomas Anthony.
- Médailles d'or pour 40 années :  
Lucien Beck.



Nos félicitations aux récipiendaires...

Après l'apéritif, les musiciens et leurs convives ont rejoint le Restaurant du Coin à Bining pour la partie récréative animée par l'orchestre "Mose Animation".

**La Musique Municipale d'Oermingen remercie l'ensemble de la population  
pour leur soutien lors de la vente des calendriers  
et vous souhaite une bonne année 2012 !**

Pour le comité,  
Le président,  
Claude ANTHONY

## ACCUEIL PERISCOLAIRE "LES ECUREUILS"

Le périscolaire « Les Ecureuils » sera ouvert pendant les vacances de printemps :  
du **27 février au 9 mars**,  
de 8 h à 18 h du lundi au vendredi.

Un programme complet précisant les diverses activités (bricolages, jeux et sorties) sera distribué dans les écoles au début du mois de février.

*Chers parents, vous pouvez inscrire vos enfants comme vous le souhaitez.  
Que ce soit pour un après midi ou plus, avec ou sans repas, selon vos besoins.  
Nous sommes là pour proposer à vos enfants de passer d'agréables moments parmi d'autres jeunes de leurs âges.*

*L'équipe du périscolaire.*



« Les Ecureuils »  
27, rue de la Mairie 67970 OERMINGEN  
Tél. : 03.88.00.31.78  
Courriel : periscolaire.ecureuils@orange.fr

### HORAIRES D'OUVERTURES AUX ENFANTS EN PERIODE SCOLAIRE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
de 7 h à 8 h  
et de 11 h 30 à 13 h 30  
et de 16 h à 18 h (18 h 30 sur demande)

## LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE... et le dévoilement de deux plaques commémoratives...

La commémoration de l'armistice du 11 novembre a été ponctuée par le dévoilement de la plaque commémorative listant les noms des victimes des deux guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle.



Pour immortaliser cet événement, les membres du photo club ont réalisé un reportage photographique, mis en forme dans un recueil relié. A l'occasion de la cérémonie des vœux du maire, le président de cette association a remis un exemplaire du livret à la famille de feu SCHMITT Paul, adjoint au maire honoraire, qui est à l'origine de ce projet.

## LES FAITS MARQUANTS DU 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2011

### La fête du village et des forains...

Dimanche 16 octobre

Même si la journée du maire a disparu du calendrier scolaire, les enfants apprécient toujours encore cette kirb avec son lot de stands et de manèges...

Bien connue dans la région, la famille "Kiener" envahi la place du maréchal Leclerc et le parking de la gare pour y installer sa logistique...

Les forains ont tiré un bilan plus que satisfaisant de leur passage à Oermingen, grâce notamment à une météo clémente...

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition !



### Une exceptionnelle expo de photos...

Dimanche 16 et lundi 17 octobre

Impressionnant et impressionné... Tous les visiteurs ont souligné la qualité de cette exposition permettant de mesurer la diversité des talents des artistes du photo club....

L'exposition ouverte au public est toujours vécue avec une certaine appréhension, même par les photographes amateurs, qui redoutent le regard externe porté sur leurs œuvres...

Ils peuvent être rassurés. Cette fort belle exposition a fait l'unanimité auprès d'un public de connaisseur !



### Les stratégies du Warhammer...

Samedi 05 novembre

Rares sont les batailles livrées dans la bonne humeur et dans le respect des règles du jeu... Poutant, c'est l'exploit réussi par les Hordes de l'Est, section de l'ASL, organisateurs de ce grand tournoi...

Les complexes règles, mais parfaitement maîtrisées par les adeptes du Warhammer, attirent les combattants du Grand Est de la France, qui parcourent un long périple pour se livrer bataille.

Aucun blessé ou dégât n'est à signaler à l'issue de ce combat épique...





### **Le FCO et ses cochonnailles...**

Vendredi 11 novembre

Un enchainement de plats attendait les ripailleurs de ce festin gargantuesque organisé par les footballeurs. Heureusement qu'aucun match n'était programmé pour en assurer la digestion, mais tout simplement quelques pas de danse au rythme de l'orchestre "Fa si la danser".

Les convives ont englouti les six mets suivants à un rythme soutenu : Soupe de boudin, Boudin rôti, Presskopf alsacien, Sorbet, Choucroute royale, Coupe glacée, et enfin le café !

Les personnes ayant opté pour le second menu ont vécu le même parcours, mais tous ont promis de revenir l'année suivante...

### **La collecte alimentaire...**

Samedi 26 novembre

Monsieur Coluche a eu cette généreuse idée de faire procéder à des collectes de denrées alimentaires pour venir en aide aux plus démunis...

Dans les communes ou à la sortie des magasins de la grande distribution, des bénévoles ont fait appel à votre générosité pour soutenir la banque alimentaire.

Localement, nous avons constaté une légère diminution des volumes.

Gageons que notre regretté Coluche sera mieux entendu lors de la prochaine campagne...



### **Le marché de Noël du lycée...**

Dimanche 27 novembre

Le premier dimanche de l'avant est mis à profit par les élèves et les enseignants du Lycée pour entrer dans la période de Noël par l'organisation de son traditionnel marché du même nom.

Cette journée était placée sous le thème « Où tu crèches ce soir ? » avec notamment une belle exposition de crèches du monde... Les élèves ont même joué une crèche vivante.

Les spécialités locales « bredele / mannele », confectionnées sur place, ont fait le bonheur des visiteurs, qui ont également dégusté avec modération le vin chaud...



### **La Ste Barbe des sapeurs...**

Samedi 03 décembre

Ils ont abandonné leur camion rouge pour festoyer avec la grande famille des sapeurs, actifs et vétérans...

La fête de la Sainte Barbe est l'incontournable rendez-vous des sapeurs pompiers pour fêter leur patronne. Elle permet de resserrer les liens d'amitié dans un contexte autre que celui des exercices d'entraînement ou des interventions.

Cet esprit de corps et l'engagement individuel est reconnu par la remise de plusieurs distinctions...



### **Le Noël des aînés...**

Dimanche 18 décembre

Les habitants de plus de 65 ans étaient les invités de la commune pour la traditionnelle fête des Aînés, qui réunit tous les ans près de 160 personnes.

Après avoir décoré la salle et les tables, les élus et leur conjoint ont assuré le service.

Saluons plus particulièrement la présence de la vaillante doyenne, Mme Marguerite DORCKEL, 98 ans, qui nous a fait l'honneur de sa présence.

En fin d'après-midi, chaque invité a regagné son foyer avec le souvenir d'une sympathique et conviviale après-midi passée en commun...

### **La crémation des sapins...**

Samedi 07 janvier 2012

Réduire en cendre vos sapins de Noël ; tel était l'objectif très louable des parents d'élèves qui ont organisé cette collecte.

La pluie a perturbé le bon déroulement de la mise en feu de cette montagne de branches et d'épinettes vertes, qui a dû finalement être différée de quelques jours.

Mais, cela n'a pas empêché la dégustation du vin chaud et des crêpes. Le beaujolais nouveau utilisé, offert par un dépositaire bien connu dans la région, a permis de réchauffer l'ambiance sous le préau de l'école primaire.



## LA CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE...

### Les lauréats des maisons fleuries...



### et illuminées 2011...



### Les médaillés « Jeunesse et Sports » :

Les deux dirigeants de la section 67 de la Fédération des Médaillés Jeunesse et Sport ont remis une médaille aux membres méritants des associations locales :

- BORTOLUZZI Claude, Photos Club
- EHRHARDT Brigitte, ASL
- FORTHOFFER Roger, Football Club
- GAPP Edmond, ASL
- FREYMANN J.-Marie, amicale des Sapeurs
- BECK Robert, ASL
- HOFFMANN Jean-Pierre, Chorale Ste Cécile
- MICHEL Alphonse, Association Arboricole
- MULLER Jean-Louis, Daphné
- STUTZMANN Christian, Ass. Arboricole



### Les trophées du dynamisme 2011...

Prix individuel :

- M. ORDITZ Jean-Marie,  
126 dons du sang à ce jour

Prix associatif :

- La section « Don du sang » de l'ASL,  
Préparation d'un repas chaud servi par les bénévoles à chaque participant  
Cinq dons du sang organisés par an

## LES MANIFESTATIONS 2012 : Janvier à avril

D a t e s	Manifestations	Associations concernées	Lieu
Samedi 28 janvier	Soirée des bénévoles	Inter Association (IAO)	C.S.C. / grande salle
Vendredi 03 février	Conférence	Commune	Bibliothèque
Dimanche 12 février	Fête des malades	Paroisse catholique	C.S.C. / grande salle
Dimanche 4 mars	Déjeuner dansant	F.C.O.	C.S.C. / grande salle
Jeudi 15 mars	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Dimanche 18 mars	Kermesse paroissiale	Paroisse catholique	C.S.C. / grande salle
Samedi 24 mars	LOTO familial	F.C.O.	C.S.C. / grande salle
Dimanche 25 mars	Portes Ouvertes	Lycée professionnel	Lycée Ste Thérèse
Samedi 28 avril	Vente de pâtisseries	F.C.O.	C.S.C. / grande salle

### SOIREES DES BENEVOLES DU ZIEWELFESCHT...



**La soirée des bénévoles du Ziewelfesch**  
aura lieu le :

**Samedi 28 janvier 2012**

A partir de 20 H à la salle polyvalente.

Une invitation personnalisée est adressée à chaque bénévole.

### CONFERENCE A LA BIBLIOTHEQUE

Une conférence sur L'Alsace Bossue Gallo-Romaine aura lieu le :

**Vendredi 03 février 2012 à 20 H**

A la Bibliothèque d'Oermingen



Intervenant : Paul NUSSLEIN (SRAAB)

## DEJEUNER DANSANT DES FOOTBALLEURS...

Le Football club vous convie à son premier « DEJEUNER DANSANT »  
qui aura lieu le :

**Dimanche 04 mars 2012**



Menu :  
**Planchette paysanne**

Salle polyvalente d'Oermingen  
à partir de 11 H. 30

Orchestre :  
« BENEDICK, Le BOSS »

Cordiale invitation....



Prochainement plus d'information sur cette nouveauté dans votre boîte aux lettres....

## LES COLLECTES DE SANG...

Prochain don du sang le :

**Judi 15 mars 2012**

De 17 h 30 à 20 h 00

A la salle socioculturelle d'Oermingen

Repas chaud préparé et servi  
par l'Association Sports et Loisirs.

**Offrez votre sang... Sauvez une vie...**



## LA KERMESE PAROISSIALE...

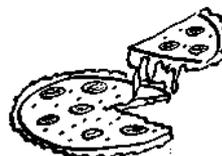
**La paroisse catholique organise sa Kermesse le :**

**Dimanche 18 mars 2012**

à la SALLE POLYVALENTE

- REPAS DE MIDI : POT AU FEU – FORMAGE - DESSERT
- APRES-MIDI RECREATIF : TOMBOLAS - BAR - CAFE - GATEAU

**A partir de 17 h 00 :**  
**PIZZAS / FLAMMS**  
sur place ou à emporter



Le programme détaillé sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

## LOTO du FCO...

Le football club organise son 7<sup>ème</sup> loto familial :  
**le samedi 24 mars 2012**  
à la salle polyvalente d'Oermingen  
avec le tirage de la 1<sup>ère</sup> boule dès 20 H.



De nombreux lots vous attendent dont :

- Un téléviseur LCD,
- Un séjour en Autriche pour 2 personnes dans un hôtel de grand standing,
- De très nombreux autres beaux lots de valeurs...

Alors n'hésitez pas à tenter votre chance et venez défier les démons du jeu.

Cordiale invitation à toutes et à tous.



## LE LYCEE OUVRE SES PORTES...



Vous cherchez une formation répondant aux attentes de vos enfants...

Vous souhaitez découvrir les métiers de l'aide à la personne...

Les formations professionnelles relatives au service à la personne vous intéressent...

**Le lycée professionnel Ste Thérèse vous ouvre ses portes le :**

**Dimanche 25 mars 2012.**

## LES ELECTIONS...

**Les élections présidentielles auront lieu aux dates suivantes :**

- 1<sup>er</sup> tour : 22 avril 2012
- 2<sup>ème</sup> tour : 06 mai 2012

Lieu de vote : MAIRIE

Horaire d'ouverture du bureau de vote :  
de 08 H. 00 à 18 H. 00

De nouvelles cartes électorales seront distribuées à tous les électeurs avant les élections.



## PRE-PLAINTE-EN-LIGNE

Depuis le 15 décembre 2011, la possibilité de déposer une pré-plainte en ligne est mise en œuvre dans le département du Bas-Rhin.

Cette procédure concerne les faits d'atteinte aux biens, pour lesquels l'auteur n'est pas identifié :

- vol dans votre résidence (papiers, objets ou matériels divers...)
- vol dans un véhicule automobile (auto-radio, sac à main...)
- vol de deux roues
- vol de téléphone portable
- dégradation ou destruction de biens privés (véhicule, clôture...)
- escroquerie ou abus de confiance.

Elle permet aux victimes de gagner du temps sur leurs démarches en remplissant un formulaire sur internet

([www.pre-plainte-en-ligne-gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne-gouv.fr)).

Les victimes sont ensuite recontactées par la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police concerné en vue d'une prise de rendez-vous pour signature de la plainte définitive.

En cas d'urgence, vous devez téléphoner au 17 ou au 112, ou vous présenter directement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.



## LES BADGES DE L'ABRI VELO DE LA GARE...

La SNCF, en partenariat avec la région Alsace et la commune, a installé un abri vélo sécurisé à côté du nouvel espace d'attente, en bordure des quais.

**L'utilisation de cet abri vélo est gratuite et accessible au moyen d'un badge.**

Ce badge est disponible à la mairie moyennant une caution de 15 euros.



*Mode de fonctionnement :*

*Le passage du badge devant le clavier du lecteur provoque l'ouverture de la porte durant quelques secondes, puis elle se referme après.*

*Pour ressortir de l'abri, il suffit d'appuyer sur le bouton qui se trouve à côté de la porte pour provoquer la réouverture.*

N'hésitez à venir vous renseigner en mairie...

## NOTE D'INFORMATION : LE TRI DU VERRE...



**Moi,  
je me mets au verre,  
pas vous ?**



**Bouteilles, bocaux  
et pots en verre  
vidés de leur contenu**  
(verre transparent ou coloré).



**Capsules et couvercles  
métalliques**  
(à déposer dans le  
sac orange ou le  
sac de tri).



**A NE PAS DEPOSER AU CONTENEUR : vaisselle cassée,  
porcelaine, faïence, le pyrex, le cristal, verres spéciaux  
(miroirs, vitrocéramique...), flacons de parfum, vases...**

Le verre se recycle.  
**Alors, vous aussi mettez-vous au verre !**

Nos déchets ont de la ressource !

[www.sydem.fr](http://www.sydem.fr)

Rejoignez-nous sur  
**facebook**

**sydeme**  
Syndicat Mixte de Transport et de Traitement  
des Déchets Ménagers de Moselle-Est

## TOUS LES TRAINS S'ARRETENT EN GARE D'OERMINGEN...

Grille horaire des arrêts des trains TER, en gare d'Oermingen :  
du 11 décembre 2011 au 10 juin 2012.

### Vers STRASBOURG

#### DU LUNDI AU VENDREDI

<b>Saarbrücken</b>	<b>4:42</b>	<b>4:41</b>	<b>5:11</b>	<b>6:11</b>	<b>7:45</b>		<b>11:45</b>	<b>13:27</b>	<b>14:41</b>	<b>16:15</b>	<b>16:41</b>	<b>18:15</b>
Sarreguemines Arr	4:59	5:11	5:41	6:41	8:05		12:05	13:54	15:11	16:35	17:11	18:35
<b>Sarreguemines Dep</b>	<b>5:03</b>	<b>5:35</b>	<b>6:08</b>	<b>7:02</b>	<b>8:10</b>	<b>10:10</b>	<b>12:10</b>	<b>14:10</b>	<b>15:40</b>	<b>16:40</b>	<b>17:40</b>	<b>18:40</b>
Kalhausen	5:13	5:45	6:19	7:14	8:19	10:19	12:19	14:19	15:49	16:49	17:49	18:49
Oermingen	5:17	5:50	6:25	7:19	8:24	10:24	12:24	14:24	15:54	16:53	17:54	18:58
<b>DIEMERINGEN</b>	<b>5:25</b>	<b>5:59</b>	<b>6:34</b>	<b>7:27</b>	<b>8:31</b>	<b>10:31</b>	<b>12:31</b>	<b>14:31</b>	<b>16:01</b>	<b>17:00</b>	<b>18:01</b>	<b>19:01</b>
Tiefenbach	5:32	6:06	6:41	7:34	8:37	10:37	12:37	14:37	16:07	17:06	18:07	19:07
Wingen	5:41	6:15	6:51	7:44	8:45	10:45	12:45	14:45	16:15	17:15	18:15	19:15
Ingwiller	5:49	6:24	6:59	7:52	8:52	10:52	12:52	14:53	16:22	17:22	18:22	19:22
<b>Obermodern</b>	<b>5:55</b>	<b>6:31</b>	<b>7:06</b>	<b>7:59</b>	<b>8:57</b>	<b>10:58</b>	<b>12:57</b>	<b>14:58</b>	<b>16:28</b>	<b>17:27</b>	<b>18:28</b>	<b>19:27</b>
Mommenheim	6:07	6:45	7:18	8:11	9:08	11:08	13:07	15:09	16:38	17:38	18:38	19:38
<b>Strasbourg Arr.</b>	<b>6:24</b>	<b>7:00</b>	<b>7:36</b>	<b>8:28</b>	<b>9:25</b>	<b>11:25</b>	<b>13:29</b>	<b>15:28</b>	<b>16:57</b>	<b>17:56</b>	<b>18:59</b>	<b>19:56</b>
Strasbourg Dep, Krimmeri-Meinau		7:22	7:38	8:31	10:52	12:52	14:22	16:22	17:23	18:22	19:22	20:22
<b>Offenbourg</b>		<b>7:52</b>			<b>11:22</b>	<b>13:22</b>	<b>14:52</b>	<b>16:52</b>	<b>17:52</b>	<b>18:52</b>	<b>19:52</b>	<b>20:52</b>

#### SAMEDIS

<b>Saarbrücken</b>	<b>4:41</b>	<b>5:41</b>	<b>7:45</b>	<b>9:45</b>	<b>11:45</b>	<b>13:11</b>	<b>17:45</b>	
Sarreguemines Arr	5:11	6:11	8:05	10:05	12:05	13:41	18:05	CAR
<b>Sarreguemines Dep</b>	<b>6:09</b>	<b>7:10</b>	<b>8:10</b>	<b>10:10</b>	<b>12:10</b>	<b>14:10</b>	<b>18:10</b>	<b>19:10</b>
Kalhausen	6:18	7:20	8:19	10:19	12:19	14:19	18:19	I
Oermingen	6:22	7:24	8:24	10:24	12:24	14:24	18:24	19:29
<b>DIEMERINGEN</b>	<b>6:30</b>	<b>7:31</b>	<b>8:31</b>	<b>10:31</b>	<b>12:31</b>	<b>14:31</b>	<b>18:31</b>	<b>19:41</b>
Tiefenbach	6:36	7:37	8:37	10:37	12:37	14:37	18:38	19:54
Wingen	6:44	7:45	8:45	10:45	12:45	14:45	18:46	20:08
Ingwiller	6:51	7:53	8:52	10:52	12:52	14:52	18:53	20:20
<b>Obermodern</b>	<b>6:57</b>	<b>7:58</b>	<b>8:58</b>	<b>10:58</b>	<b>12:58</b>	<b>14:58</b>	<b>19:00</b>	<b>20:30</b>
Mommenheim	7:07	8:08	9:08	11:08	13:08	15:08	19:11	20:49
<b>Strasbourg Arr.</b>	<b>7:23</b>	<b>8:24</b>	<b>9:27</b>	<b>11:25</b>	<b>13:25</b>	<b>15:24</b>	<b>19:28</b>	<b>21:08</b>
Strasbourg Dep, Krimmeri-Meinau	7:50	9:22	10:52	12:52	14:52	16:22	20:22	21:52
<b>Offenbourg</b>	<b>8:22</b>	<b>9:52</b>	<b>11:22</b>	<b>13:22</b>	<b>15:22</b>	<b>16:52</b>	<b>20:52</b>	<b>22:22</b>

#### DIMANCHES ET FETES

<b>Saarbrücken</b>	<b>6:54</b>	<b>9:45</b>	<b>12:45</b>	<b>16:15</b>	<b>17:15</b>	<b>17:41</b>	
Sarreguemines Arr	7:14	10:05	13:05	16:35	17:35	18:11	
<b>Sarreguemines Dep</b>	<b>7:19</b>	<b>10:10</b>	<b>13:10</b>	<b>16:40</b>	<b>17:40</b>	<b>18:30</b>	
Kalhausen	7:29	10:19	13:19	16:49	17:49	18:40	
Oermingen	7:33	10:24	13:24	16:53	17:53	18:45	CAR
<b>DIEMERINGEN</b>	<b>7:40</b>	<b>10:31</b>	<b>13:31</b>	<b>17:01</b>	<b>18:01</b>	<b>18:54</b>	<b>19:21</b>
Tiefenbach	7:47	10:37	13:37	17:07	18:07	19:01	19:34
Wingen	7:55	10:45	13:45	17:15	18:15	19:11	19:52
Ingwiller	8:02	10:52	13:52	17:22	18:22	19:19	20:04
<b>Obermodern</b>	<b>8:07</b>	<b>10:58</b>	<b>13:58</b>	<b>17:27</b>	<b>18:28</b>	<b>19:26</b>	<b>20:14</b>
Mommenheim	8:17	11:08	14:08	17:37	18:38	19:38	20:33
<b>Strasbourg Arr.</b>	<b>8:35</b>	<b>11:25</b>	<b>14:25</b>	<b>17:55</b>	<b>18:55</b>	<b>19:53</b>	<b>20:53</b>
Strasbourg Dep, Krimmeri-Meinau	9:22	12:52	14:52	19:22	19:22	20:22	21:52
<b>Offenbourg</b>	<b>9:52</b>	<b>13:22</b>	<b>15:22</b>	<b>19:52</b>	<b>19:52</b>	<b>20:52</b>	<b>22:22</b>



# TOUS LES TRAINS S'ARRENT EN GARE D'OERMINGEN...

## Vers SARREGUEMINES

### DU LUNDI AU VENDREDI

<b>Offenbourg</b>			<b>7:04</b>	<b>8:34</b>	<b>10:34</b>		<b>13:34</b>	<b>14:34</b>			<b>17:34</b>	<b>19:04</b>	<b>21:04</b>
Krimmeri-Meinau			7:00	8:00	10:07		13:50	14:50			17:04	18:00	21:00
Strasbourg Arr.			7:34	9:04	11:04		14:04	15:04	16:29	17:29	18:19	19:34	21:34
<b>Strasbourg Dép</b>	<b>5:56</b>	<b>6:33</b>	<b>7:58</b>	<b>9:33</b>	<b>11:33</b>	<b>12:33</b>	<b>14:33</b>	<b>15:33</b>	<b>16:33</b>	<b>17:33</b>	<b>18:33</b>	<b>20:03</b>	<b>21:55</b>
Mommenheim	6:09	6:46	8:15	9:47	11:47	12:47	14:47	15:47	16:51	17:51	18:48	20:17	I
<b>Obermodern</b>	<b>6:19</b>	<b>6:57</b>	<b>8:25</b>	<b>9:57</b>	<b>11:57</b>	<b>12:57</b>	<b>14:57</b>	<b>15:57</b>	<b>17:02</b>	<b>18:03</b>	<b>18:59</b>	<b>20:27</b>	<b>22:41</b>
Ingwiller	6:24	7:02	8:30	10:02	12:02	13:02	15:03	16:02	17:09	18:10	19:04	20:32	22:51
Wingen	6:31	7:09	8:37	10:10	12:10	13:10	15:10	16:10	17:17	18:19	19:11	20:40	23:01
Tiefenbach	6:40	7:18	8:46	10:18	12:18	13:18	15:18	16:18	17:27	18:29	19:20	20:48	23:14
<b>DIEMERINGEN</b>	<b>6:47</b>	<b>7:25</b>	<b>8:52</b>	<b>10:25</b>	<b>12:25</b>	<b>13:25</b>	<b>15:25</b>	<b>16:25</b>	<b>17:35</b>	<b>18:37</b>	<b>19:27</b>	<b>20:55</b>	<b>23:26</b>
Oermingen	6:54	7:32	8:59	10:32	12:32	13:32	15:32	16:32	17:43	18:46	19:35	21:02	<b>CAR</b>
Kalhausen	6:58	7:37	9:03	10:37	12:36	13:36	15:37	16:36	17:48	18:51	19:39	21:06	
<b>Sarreguemines Arr</b>	<b>7:08</b>	<b>7:46</b>	<b>9:13</b>	<b>10:46</b>	<b>12:46</b>	<b>13:46</b>	<b>15:46</b>	<b>16:46</b>	<b>18:00</b>	<b>19:03</b>	<b>19:49</b>	<b>21:16</b>	
Sarreguemines Dép	7:09	8:14	9:22		12:56	13:55	16:14	16:55	18:14	19:14	20:14	21:22	
<b>Saarbrücken</b>	<b>7:27</b>	<b>8:43</b>	<b>9:42</b>		<b>13:15</b>	<b>14:15</b>	<b>16:43</b>	<b>17:15</b>	<b>18:43</b>	<b>19:43</b>	<b>20:43</b>	<b>21:42</b>	

### SAMEDIS

<b>Offenbourg</b>	<b>6:32</b>	<b>8:34</b>	<b>10:04</b>	<b>14:34</b>	<b>16:04</b>	<b>18:34</b>	<b>21:04</b>
Krimmeri-Meinau	7:00	9:00	10:28	14:59	16:28	18:58	21:28
Strasbourg Arr.	7:04	9:04	10:34	15:04	16:34	19:04	21:34
<b>Strasbourg Dép</b>	<b>7:33</b>	<b>9:33</b>	<b>12:33</b>	<b>15:33</b>	<b>17:33</b>	<b>19:33</b>	<b>21:55</b>
Mommenheim	7:47	9:47	12:47	15:47	17:47	19:47	I
<b>Obermodern</b>	<b>7:57</b>	<b>9:57</b>	<b>12:57</b>	<b>15:57</b>	<b>17:57</b>	<b>19:57</b>	<b>22:41</b>
Ingwiller	8:02	10:02	13:03	16:02	18:02	20:03	22:51
Wingen	8:09	10:10	13:10	16:10	18:09	20:10	23:01
Tiefenbach	8:17	10:18	13:18	16:18	18:18	20:18	23:14
<b>DIEMERINGEN</b>	<b>8:24</b>	<b>10:25</b>	<b>13:25</b>	<b>16:25</b>	<b>18:25</b>	<b>20:25</b>	<b>23:26</b>
Oermingen	8:31	10:32	13:32	16:32	18:32	20:32	<b>CAR</b>
Kalhausen	8:35	10:36	13:37	16:36	18:36	20:36	
<b>Sarreguemines Arr</b>	<b>8:46</b>	<b>10:46</b>	<b>13:46</b>	<b>16:46</b>	<b>18:46</b>	<b>20:46</b>	
Sarreguemines Dép	8:55	10:55	14:14	16:55	19:14	20:55	
<b>Saarbrücken</b>	<b>9:15</b>	<b>11:15</b>	<b>14:43</b>	<b>17:15</b>	<b>19:43</b>	<b>21:15</b>	

### DIMANCHES ET FETES

<b>Offenbourg</b>	<b>8:34</b>	<b>10:04</b>	<b>12:34</b>	<b>17:04</b>	<b>18:34</b>	<b>21:04</b>
Krimmeri-Meinau	9:00	10:28	12:58	17:29	18:59	21:28
Strasbourg Arr.	9:04	10:34	13:04	17:34	<b>19:04</b>	21:34
<b>Strasbourg Dép</b>	<b>9:33</b>	<b>11:33</b>	<b>14:33</b>	<b>18:33</b>	<b>20:11</b>	<b>21:55</b>
Mommenheim	9:47	11:47	14:47	18:47	20:27	I
<b>Obermodern</b>	<b>9:57</b>	<b>11:57</b>	<b>14:57</b>	<b>18:57</b>	<b>20:38</b>	<b>22:41</b>
Ingwiller	10:02	12:02	15:03	19:02	20:45	22:51
Wingen	10:10	12:10	15:10	19:10	20:53	23:01
Tiefenbach	10:18	12:18	15:18	19:18	21:03	23:14
<b>DIEMERINGEN</b>	<b>10:25</b>	<b>12:25</b>	<b>15:25</b>	<b>19:25</b>	<b>21:10</b>	<b>23:26</b>
Oermingen	10:32	12:32	15:32	19:32	21:19	<b>CAR</b>
Kalhausen	10:36	12:36	15:36	19:36	21:23	
<b>Sarreguemines Arr</b>	<b>10:46</b>	<b>12:46</b>	<b>15:46</b>	<b>19:46</b>	<b>21:35</b>	
Sarreguemines Dép	10:55	12:56	15:55	19:55	22:14	
<b>Saarbrücken</b>	<b>11:15</b>	<b>13:15</b>	<b>16:15</b>	<b>20:16</b>	<b>22:43</b>	



## LE GUIDE PRATIQUE

### Bois de chauffage

Les personnes désirant commander du bois de chauffage en stère sont priées de s'inscrire au secrétariat de la Mairie, avant le 31 janvier 2012.

**B  
I  
B  
L  
I  
O  
T  
H  
E  
Q  
U  
E**  
**O  
E  
R  
M  
I  
N  
G  
E  
N**

#### Les horaires d'ouverture :

**Lundi** de 17 h à 19 h  
**Mercredi** de 15 h à 17 h  
**Vendredi** de 18 h à 20 h



Tél. : 03.88.00.33.93

Email : [bibliotheque.oermingen@orange.fr](mailto:bibliotheque.oermingen@orange.fr)

### Les horaires d'ouverture de :

#### La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
et le samedi  
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :  
le mercredi

#### La Mairie

##### Secrétariat :

Du lundi au vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
et le samedi :  
de 10 h à 12 h.

##### Permanence Maire et Adjoint :

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30  
Samedi matin sur rendez-vous (Maire)